



AFP Infos Françaises

Politique;Environnement, mercredi, 17 septembre 2008 - 16:58

Bonus-malus: une ordonnance porterait "atteinte à la démocratie" (Lambert, UMP)

PARIS - Le sénateur UMP et ancien ministre Alain Lambert s'est élevé mercredi contre un éventuel recours à une ordonnance sur le malus-bonus écologique qui "porterait atteinte à la démocratie".

"Ce procédé porte atteinte à la démocratie. Il foule au pied la dernière réforme constitutionnelle, car il est contradictoire avec l'idée de relavoriser le rôle du Parlement", a déclaré le sénateur de l'Orne au quotidien Le Monde.

"Il faut à tout prix éviter la loi d'habilitation. L'instauration d'une fiscalité économique relève de la loi, pas d'une ordonnance. Le Parlement doit s'en saisir" insiste-t-il.

Pour lui, ce procédé "sera aussi illisible pour les contribuables qu'il est incongru pour les spécialistes. Lesquels ne croient pas, de plus, que l'on puisse réformer la fiscalité à coût nul".

Une ordonnance ne peut être prise qu'après le vote par le Parlement d'une loi d'habilitation à la demande du gouvernement. Le gouvernement n'a pas encore tranché pour savoir s'il légifèrera en matière d'extension de bonus-malus écologique par voie d'ordonnance ou par un projet de loi.

szb/rhl/df

Avec l'aimable autorisation de



**Challenge<sup>s</sup>.fr**

Challenges.fr

Politique Economique, mercredi, 17 septembre 2008

Chirac devrait soutenir Larcher pour le Sénat

L'ancien président de la République recevra Gérard Larcher le 18 septembre.

CONTRAIREMENT à ce que laisse entendre l'entourage de Jean-Pierre Raffarin, Jacques Chirac n'a pas choisi son ancien Premier ministre comme favori à la présidence du Sénat. Il a d'ailleurs rendez-vous avec l'autre candidat au plateau, Gérard Larcher, jeudi 18 septembre, dans ses bureaux rue de Lille.

Ce dernier, plutôt confiant dans ses chances de l'emporter, ironise sur son adversaire Raffarin: "un jour, Jean-Pierre explique, 'plus sarkozyste que moi, tu meurs'. Le lendemain, c'est 'plus chiraquien que moi tu meurs'. Pour ma part, c'est 'plus sénateur que moi, tu meurs' !".

C'est le 24 septembre qu'aura lieu la primaire qui doit désigner le candidat UMP à la présidence du Sénat. Outre Jean-Pierre Raffarin et Gérard Larcher, Philippe Marini, le rapporteur général de la commission des Finances est lui aussi candidat au plateau. Quant à Alain Lambert, ex-ministre du Budget, il a jusqu'ici laissé planer le doute sur sa candidature.

par la rédaction de Challenges, mardi 16 septembre.

Avec l'aimable autorisation de 

## **LE FIGARO**

Le Figaro, no. 19948

Le Figaro, jeudi, 18 septembre 2008, p. 5

France

Basse-Normandie : l'UMP en quête d'une tête de liste

Deux anciens ministres, Nicole Ameline et Alain Lambert, sont sur les rangs.

Beuve, Jean-Pierre

COMMENT organiser la reconquête de la Région Basse-Normandie passée à gauche lors de la vague rose de 2004 ? Au printemps prochain, les militants UMP devront désigner leur tête de liste aux régionales de 2010. Deux anciens ministres du gouvernement Raffarin, Nicole Ameline et Alain Lambert sont en lice. Le 1

septembre, sept députés bas-normands (deux de l'Orne, deux du Calvados, trois de la Manche) se sont réunis à Saint-Lô autour du président du conseil général et sénateur de la Manche, Jean-François Le Grand. Objectif : faire émerger un candidat assurant renouvellement et, si possible, rajeunissement. « Les têtes de liste potentielles ont été prévenues de cette réunion mais pas invitées », précise un participant. Le cas de François Digard, maire de Saint-Lô et conseiller régional sortant, a été vite réglé. Celui de Nicole Ameline, 57ans, député de Honfleur-Deauville depuis 1991, est plus délicat.

Le meilleur « dénominateur commun »

Chef de file de l'opposition au conseil régional, elle s'est clairement positionnée. « Mon investissement pour la région reste intact. Je ne l'ai pas abandonnée à un moment difficile. Et je la servirai toujours », avait-elle déclaré à Ouest-France.

« Si sa compétence n'est pas en cause, son côté XXI

arrondissement de Paris passera difficilement en milieu rural », estime un député. « Nicole Ameline a été élue en août au comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'encontre des femmes. New York, n'est-ce pas mieux que Caen ? » glisse un autre.

En revanche, Alain Lambert constitue, de l'avis des « conspirateurs du 1

septembre », le meilleur « dénominateur commun ». À défaut de rajeunissement, le président du conseil général de l'Orne, âgé de 62 ans, pourrait incarner le renouvellement. Sa candidature pourrait faire l'affaire du sénateur de l'Orne dont le canton d'Alençon, qu'il a arraché à la gauche en 2004, paraît menacé depuis que le PS a conquis la mairie d'Alençon en mars. « Le seul véritable handicap d'Alain Lambert, c'est qu'il pourrait donner l'impression de papillonner », reconnaît un parlementaire.

Autre hypothèse : la candidature de Philippe Augier, 60 ans. Tête de liste UDF aux régionales de 2004, le maire de Deauville se targue de l'appui d'Alain Marleix. Le 23 août, il s'est fait remettre les insignes d'officier dans l'ordre national du Mérite par Éric Woerth, ministre du Budget, en présence de presque tous les parlementaires de droite du Calvados. Également présente, Chantal Brunel, porte-parole de l'UMP de Seine-et-Marne, chargée depuis de superviser les régionales en Basse-Normandie. De l'avis des « conspirateurs du 1

septembre », « il n'y a pas de raison de snober le maire de Deauville. Mais hors de question d'en faire une tête de liste. Il nous a fait perdre en 2004. »

Avec l'aimable autorisation de **LE FIGARO**

## **LesEchos**

Les Echos, no. 20260

France, jeudi, 18 septembre 2008, p. 2

Fiscalité

Quelques milliers de contribuables seront concernés

GUILLAUME DELACROIX

Les niches fiscales sont très concentrées : à eux seuls, les mille contribuables réduisant le plus leur impôt créent un manque à gagner de 295 millions d'euros pour le budget de l'Etat.

Le rebondissement intervenu hier dans le dossier du RSA, qui permet au gouvernement de répondre à la demande d'« équité fiscale » émanant de l'aile sociale de la majorité, ne va pas concerner au même degré tous les contribuables. Si la taxe de 1,1 % sur les revenus du patrimoine sera rabotée pour soulager les classes moyennes, la diminution du taux sera d'une ampleur très réduite (0,1 point) et n'interviendra pas avant 2010. Aussi, l'an prochain, rapportera-t-elle, comme prévu, 1,5 milliard d'euros. Elle devrait concerner plus de 10 millions de Français.

De son côté, le plafonnement global des niches fiscales ne risque d'alourdir les impôts que d'un nombre très limité des 36 millions de foyers fiscaux du pays. Et ce, là encore, en 2010 seulement. Comme l'ont souligné en juin le président et le rapporteur général de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS) et Gilles Carrez (UMP), le recours aux réductions et crédits d'impôt est marqué par une « très forte concentration ». Les 100 contribuables allégeant le plus leur charge fiscale en valeur absolue, par le biais de niches, font chacun une économie moyenne de 1,13 million d'euros. Ils entraînent donc à eux seuls un manque à gagner de 113 millions d'euros pour le budget de l'Etat. Si l'on passe aux 1.000 contribuables allégeant le plus leurs impôts, l'économie moyenne passe à 295.880 euros, soit un manque à gagner de 295 millions d'euros pour l'Etat. Quant aux 10.000 foyers profitant le plus des niches, ils récupèrent 67.290 euros chacun.

Opération de communication

En clair, ce sont ces derniers qui sont la cible du futur plafond des niches. Selon « Le Monde », daté d'aujourd'hui, le plafonnement pourrait s'établir à 50.000 euros ou à 10.000 euros plus 15 % des revenus. « Le gouvernement se livre à une opération de communication qui vise à essayer de se focaliser sur les gens réputés riches, il aurait mieux fait de revenir en arrière sur la taxe de 1,1 % plutôt que d'enchaîner les erreurs », juge le sénateur Alain Lambert (UMP), ancien ministre du Budget.

Pour sa part, Didier Migaud se félicite du « changement de position » d'un exécutif qui refusait jusqu'ici tout plafond global des niches. Mais si le gouvernement en attend 100 à 200 millions d'euros, comme cela semble être le cas, « il faudrait plutôt viser un objectif de 600 millions à 1 milliard d'euros », dit-il.

GUILLAUME DELACROIX

Avec l'aimable autorisation *LesEchos*

**L'EXPRESS**

L'Express, no. 2985

News;France, jeudi, 18 septembre 2008, p. 64-65

Sénat

Les « frères » mènent-ils le bal ?

Koch François; Mandonnet Eric

Exclusif : L'Express a interrogé chacun des candidats à la présidence de la Haute Assemblée sur son appartenance, ou non, à la franc-maçonnerie. Et sur l'influence de ce réseau secret dans la compétition.

L'ombre mystérieuse de la franc-maçonnerie plane toujours sur l'élection du président du Sénat. La prochaine se déroule le 1er octobre. Mais tout devrait se jouer le 24 septembre, lors de la primaire au sein du groupe UMP. Avec deux favoris : un ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et un

ex-ministre du Travail, Gérard Larcher. Et trois outsiders : Alain Lambert, ancien ministre du Budget, Philippe Marini, rapporteur général de la commission des Finances, et Jean-Claude Gaudin. Confiance d'Henri de Raincourt, président du groupe : « Parmi les 159 sénateurs UMP, on compte une trentaine de "frères", pour environ 80 si l'on prend en compte l'ensemble des 331 élus. »

Afin de les pousser à sortir de l'ambiguïté, L'Express a adressé à chaque prétendant un questionnaire, leur demandant s'ils étaient frères. Une première. Les réponses sont-elles convaincantes ? Seul Marini met son joker. Larcher indique ne pas être franc-maçon... en empruntant le jargon des temples « trois points » ! Interrogé comme président sortant, Christian Poncelet a refusé de répondre.

Beaucoup de maçons, surtout à droite, se camouflent derrière le secret d'appartenance, qui les autorise à mentir. Un jeu de cache-cache très franco-français, qui permet aussi à bien des parlementaires de laisser croire qu'ils sont initiés. A ce petit jeu Christian Poncelet était passé maître. « Au point que, pour sa première élection, en 1998, alors qu'il était opposé à deux candidats centristes, une quinzaine de sénateurs de gauche francs-maçons se sont portés sur son nom, confie l'élus (PS) de la Drôme Jean Besson, membre du Grand Orient (GO). Son côté républicain séduisait des frères. »

« Cette fois, nous n'aurons pas besoin de faire arbitrer l'élection du président par les francs-maçons de gauche », se réjouit Bernard Saugey, sénateur (UMP) de l'Isère. Cet ancien patron de presse, vice-président de la commission des Lois, pourrait devenir le nouveau président de la fraternelle parlementaire. Habituellement dirigé par un élu socialiste membre du GO, ce réseau discret aura donc à sa tête un élu UMP, membre de la Grande loge nationale française, obédience déiste aimant recruter des hommes de pouvoir. Du jamais-vu, de mémoire de maçon ! Mais il est très loin, le temps où la puissante fraternelle faisait et défaisait les lois de la République. Elle demeure néanmoins une amicale de complicités et un lieu de débats, sur la laïcité ou les tests ADN, la bioéthique ou la gestation pour autrui.

Encadré(s) :

Les candidats nous répondent

Les questions de L'Express1. Que représente pour vous la franc-maçonnerie ? Quel est son rôle dans la société française ? Quelle est son influence dans la rédaction et le vote des lois ?

2. Quel est le poids des amitiés ou de la solidarité franc-maçonnnes dans l'élection du président du Sénat ?

3. Etes-vous, ou avez-vous été, membre d'une obédience maçonnique ? Si oui, laquelle ?

Jean-Pierre Raffarin, sénateur UMP de la Vienne<sup>1</sup>. La franc-maçonnerie est, pour moi, une école de pensée avant d'être un réseau. La réflexion philosophique qu'elle développe pénètre la société au travers des valeurs telles que la laïcité, la fraternité, l'humanisme... Pour la loi contre le voile à l'école, pour la laïcité, j'ai bénéficié, en 2004, d'un réel appui des francs-maçons dans tous les groupes de l'Assemblée et du Sénat.

2. Je ne crois pas qu'il y ait un vote franc-maçon, pas plus qu'il n'y a un vote gaulliste ou un vote centriste. Les réseaux existent, ils entretiennent la convivialité, la proximité entre tous les membres, mais chacun est libre de son vote.

3. Je ne suis ni n'ai été membre d'une obédience maçonnique.

Gérard Larcher, sénateur UMP des Yvelines<sup>1</sup>. Au travers du rôle important que la franc-maçonnerie a joué sous la IIIe République, où nombre de ses valeurs ont inspiré des législations fondatrices, elle a contribué à bâtir notre démocratie. Le mouvement maçon compose, à mon sens, des cercles de spiritualité non religieuse, dont les préoccupations humanistes et les interrogations face au mystère de la vie ne sont pas sans faire écho à ma foi et à mon engagement chrétien. C'est une spiritualité d'action, engagée dans son temps.

L'influence de la franc-maçonnerie ne me paraît ni plus ni moins importante que celle d'autres fortes communautés de pensée qui s'impliquent dans la vie sociale. Il ne faut pas fantasmer à partir du halo de secret qui l'entoure. Pour le vote des lois, il n'y a pas de « bloc maçon ». Il y a répartition, d'ailleurs à peu près égalitaire à mon avis, entre la droite et la gauche.

2. A ma connaissance, le dernier président franc-maçon était Gaston Monnerville. Son ultime mandat a expiré il y a près de quarante ans ! On ne peut donc pas dire que l'appartenance maçonnique soit un facteur déterminant de l'élection du président du Sénat. Cela étant, les valeurs défendues par les candidats et le caractère républicain de leur engagement jouent un rôle important dans le choix de leurs collègues.

3. Non. Je ne suis pas et je n'ai pas été franc-maçon. Ceux qui me prêtent cette qualité se trompent. Mais j'ai déjà été invité à des réunions maçonniques ouvertes pour présenter la manière dont je concevais des dossiers comme l'aménagement du territoire ou, plus récemment, l'hôpital. J'ajoute que je ne considère nullement comme vexatoire de me voir donner ce titre erroné.

Philippe Marini, sénateur UMP de l'Oise<sup>1</sup>. Pas d'influence sur la rédaction et le vote des lois en tant qu'organisation. Elle est porteuse de concepts, de valeurs (dans un dosage différent selon les obédiences) et des personnes imprégnées de ces concepts peuvent participer à la fabrication des lois.

2. Il y a au Sénat différents cercles, selon la géographie, les affinités religieuses, etc. Les sociétés philosophiques ont leur place, pas une place exclusive, mais elles font partie de l'alchimie. Ces amitiés ne suffisent donc pas, ce sont des cercles parmi d'autres.

3. Je fais partie du groupe de spiritualité des assemblées parlementaires et suis vice-président du groupe France - Saint-Siège. Pour le reste, je mets mon joker.

Alain Lambert, sénateur UMP de l'Orne<sup>1</sup>. La franc-maçonnerie est une association d'hommes et de femmes qui veulent faire progresser la société. J'ai de nombreux amis francs-maçons, parfois membres de partis politiques, et je suis toujours frappé par leur tolérance et la diversité de leurs croyances. Certains sont athées, d'autres croient en Dieu ; certains sont de droite, d'autres de gauche.

2. Aucun à ma connaissance. En tout cas, personne apparemment n'en parle.

3. Non.

Jean-Claude Gaudin, sénateur UMP des Bouches-du-Rhône<sup>1</sup>. C'est une société de pensée philosophique, dont les membres sont attachés aux principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité. De nombreux hommes politiques, qui ont joué un rôle important dans notre pays, ont été inspirés par son humanisme pour conduire leur action au service de leurs concitoyens, comme Jules Ferry, qui a instauré l'école laïque obligatoire.

2. On prête à la franc-maçonnerie, grâce à la solidarité de ses membres, une certaine influence dans le monde politique. Elle joue peut-être pour l'élection du président du Sénat, mais elle n'est pas la



seule. Elle se manifeste également entre les membres d'une même famille politique et les amitiés personnelles.

3. Je n'ai jamais été et ne suis pas membre d'une obédience maçonnique. Dans l'exercice des différentes responsabilités que m'ont confiées les électeurs, je me suis toujours inspiré des principes de la démocratie chrétienne, dont je suis issu, et qui bien souvent rejoignent ceux de la franc-maçonnerie.

Avec l'aimable autorisation **L'EXPRESS**

### ***Les Echos***

Les Echos, no. 20260

France, jeudi, 18 septembre 2008, p. 2

Fiscalité

Extension du bonus-malus écologique : le gouvernement renonce aux ordonnances

JULIE CHAUVEAU

Face à la grogne de la majorité, le ministre du Développement durable, Jean-Louis Borloo, a annoncé hier aux députés que l'extension du dispositif du bonus- malus auto ne se ferait pas par ordonnance.

« Il n'y aura pas d'ordonnance. Il faudra imaginer avec le Parlement un moyen néanmoins d'aller vite », a déclaré Jean-Louis Borloo.

Face à la fronde des députés de la majorité sur la « fiscalité verte », Jean-Louis Borloo a tenté hier de calmer le jeu. A l'occasion de son audition devant la commission des Affaires économiques et de l'Environnement de l'Assemblée nationale, le ministre du Développement durable a renoncé à étendre le dispositif du bonus-malus à de nouveaux produits par ordonnance, comme il souhaitait le

faire (« Les Echos » du 10 septembre). « Il n'y aura pas d'ordonnance. Il faudra imaginer avec le Parlement un moyen néanmoins d'aller vite », a déclaré Jean-Louis Borloo.

En choisissant de procéder par ordonnance, le gouvernement voulait que les députés l'autorisent à créer des bonus-malus sur une vingtaine de familles de produits, mais souhaitait se réserver la possibilité de rendre public le nom des produits au dernier moment afin d'éviter tout effet d'aubaine. A l'occasion de la création du bonus-malus auto, les acheteurs, pour éviter le malus, s'étaient rués sur les 4 X 4 avant l'entrée en vigueur du mécanisme fiscal. Ce qui avait déséquilibré l'équilibre financier du dispositif au détriment de l'Etat. « Il va être compliqué d'imaginer en une seule fois ce qui devra être reproduit sur plusieurs années », a ajouté le ministre, qui a promis aux députés une évaluation sur un premier produit d'ici à la fin de l'année.

### Atteinte à la démocratie

Mais bon nombre de députés s'étaient aussi montrés hostiles au principe du recours par ordonnance au moment où le gouvernement veut revaloriser le rôle du Parlement. « Quand le bruit a couru sur le recours aux ordonnances, nous avons fait part de notre désaccord », a martelé le président de la commission, Patrick Ollier (UMP). Le sénateur UMP et ancien ministre Alain Lambert avait jugé peu auparavant qu'un éventuel recours à une ordonnance « porterait atteinte à la démocratie ». Le gouvernement réussira-t-il à éteindre la grogne des députés sur la fiscalité verte ? Depuis plusieurs jours, le projet de création d'une taxe sur les produits fortement générateurs de déchets, sur le modèle de la taxe pique-nique créée par le gouvernement belge, est vertement critiqué.

### Un « concours Lépine »

Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, a même dénoncé hier un « concours Lépine » des prélèvements. « Le stade de la réflexion ne doit pas être une exposition permanente d'idées iconoclastes qui ne seront pour la plupart d'entre elles pas prises. On a besoin d'une lisibilité, d'une stabilité », a-t-il renchéri.

Cette polémique intervient alors que le projet de loi de programme du Grenelle de l'environnement doit être discuté en première lecture à l'Assemblée le 6 octobre prochain. Aujourd'hui, le deuxième projet de loi, destiné à mettre en oeuvre les mesures, doit lui aussi être transmis au Conseil d'Etat.

J. CH.

Avec l'aimable autorisation **LesEchos**

**FRANCE** ACTU RÉGIONS

France Actu Régions - Le Progrès

Rhône, Loire, Ain, Jura, Haute-Loire

Jeudi, 18 septembre 2008

Les députés UMP remballent les écotaxes

Pascal Jalabert

Président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer est soucieux de l'avenir des fabricants de gobelets en plastique. « Que va devenir cette filière si on lui applique l'écotaxe ? », s'inquiète le député de Haute-Savoie. Avec un certain sens de la formule, il dénonce le « concours Lépine » des taxes : « On en invente une par jour sur le bonus-malus écologique. Je taxe ceci, je détaxe cela ». Plus sérieusement, à deux semaines du débat budgétaire sur les impôts 2009, il met le gouvernement en garde : « Je suis partisan de clarifier la politique de la majorité et que l'on cesse des annonces en tous sens qui ne seront pour la plupart d'entre elles pas prises ». Halte à la taxe du jour !

Le PS n'aura ni besoin de multiplier les amendements sur la fiscalité 2009 pour embêter le gouvernement ni le loisir d'exercer son sport préféré de la division. L'UMP s'en charge.

Hier, les frondeurs ont obtenu un premier succès : le gouvernement a renoncé à imposer le bonus-malus par ordonnance. « Déposséder le Parlement des impôts, c'est impensable », tonne le sénateur Alain Lambert. Sarkozy a eu beau l'appeler personnellement et lui parler...vertement, ce premier recul pourrait en annoncer d'autres.

Ainsi, sur l'idée de taxer réfrigérateurs, pneumatiques et autre électroménager de maison, les députés de droite relaient les craintes des associations familiales : « Plus la famille est grande, plus les appareils sont grands, plus il, y aura de taxes », constate Hervé Mariton, élu de la Drôme.

Sur les péages urbains également appliqués dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, les députés de droite dénoncent le retour de l'octroi. Et Michèle Alliot-Marie n'en veut pas : « Qui va collecter les contraventions ? » En Angleterre, c'est le privé qui s'en charge. Pas une bonne idée selon la ministre. Les soucis du gouvernement sur le budget ne s'arrêtent pas aux écotaxes. Sa majorité parlementaire compte aussi ferrailler sur le plafonnement des niches (« On trompe les contribuables qui ont utilisé le dispositif »), et certains députés comme Gilles Carrez sont même motivés pour faire capoter les impôts sur le capital destiné à financer le RSA. Le porte-parole du gouvernement Luc Chatel a dû jouer les pompiers hier pour sauver ce qui pourra l'être dans le Grenelle : « Il faut une fiscalité environnementale pour changer les comportements. L'Etat ne va pas s'en mettre dans les poches en passant ». À propos de poches, la seule certitude dans ce maquis fiscal, c'est que le contribuable devra vider les siennes.

La taxe sur les revenus du patrimoine : trois positions s'affrontent au sein de l'AMP. Le gouvernement va proposer de prélever 1,1 % sur les assurances-vie et les revenus locatifs pour financer le RSA. Les bénéficiaires du bouclier fiscal en seraient exonérés. Soutenu par la gauche, Pierre Méhaignerie (UMP) veut imposer cette taxe aux plus riches hors bouclier. D'autres députés UMP, sous la pression du Medef, ne la veulent pas du tout et demandent de baisser les aides aux bénéficiaires du RSA ou de le financer via des économies.

Les péages urbains : Fillon défend cette mesure. Les maires des grandes villes n'en veulent pas, la moitié des députés UMP non plus. Ils risquent de passer à la trappe.

Le bonus-malus généralisé : Borloo reste soutenu par le Président malgré l'offensive du Sénat et des députés (lire ci contre).

La taxe pique-nique : la levée de bouclier des industriels du plastique qui menacent de délocaliser et les doutes des écologistes risquent d'en faire un impôt mort né.

Le plafonnement des niches : le gouvernement a concédé hier le plafonnement de toutes les niches fiscales en échange de quoi il maintient le bouclier fiscal sur le RSA.

L'intéressement: La ministre Roselyne Bachelot voulait ponctionner 3 % à 5 % de l'intéressement pour renflouer les caisses de la Sécu. Elle en a été dissuadée par Fillon. Le prélèvement sera limité à 1 % au plus à 1,5 %.

Avec l'aimable autorisation **FRANCE** ACTU RÉGIONS

## DUEL POUR LE « PLATEAU »

L'UMP disposant d'une large majorité au Sénat, la course au « plateau » se joue à guichets fermés en son sein. Pour l'instant, seuls l'ancien ministre du travail Gérard Larcher et le rapporteur général du budget Philippe Marini sont officiellement candidats pour devenir le deuxième personnage de l'État. C'est en effet le président du Sénat qui assure l'intérim en cas de démission, d'incapacité ou de décès du président de la République. L'ancien Premier ministre ne fait cependant pas mystère de ses ambitions et devrait se déclarer après le scrutin sénatorial de dimanche et avant le 23 septembre, date limite de dépôt des candidatures. Le groupe UMP se réunira le 24 septembre pour départager les postulants. L'ancien ministre Alain Lambert n'entend cependant pas s'y soumettre et pourrait se présenter en franc-tireur. Il a écrit à tous ses collègues, opposition comprise et coupon-réponse joint, pour leur demander s'ils jugeaient sa candidature opportune. Poncelet résiste. Enfin, l'actuel président Christian Poncelet (80 ans) n'a pas jeté l'éponge, espérant jouer les recours en cas de duel trop serré entre les favoris. Sous les ors et dans les salons feutrés du Palais du Luxembourg, les candidats s'activent et rencontrent beaucoup, à la buvette, au restaurant, ou dans la fastueuse salle des Conférences. A l'approche de l'échéance, l'affrontement Larcher-Raffarin s'intensifie. Gérard Larcher, 59 ans, très apprécié de ses pairs et issu de l'ex-RPR, peut compter sur les réseaux gaullistes et la franc-maçonnerie très représentée au Sénat. Jean-Pierre Raffarin, issu du Parti républicain (giscardien) cultive cette sensibilité plus centriste et brandit l'étendard de la « diversité » dans l'UMP face au monopole des gaullistes. Tous deux affichent leur volonté de « moderniser et rendre visible le Sénat » et leur proximité avec le chef de l'État. « C'est un exercice très délicat, en 1998 Chirac soutenait René Monory et c'est Poncelet qui l'a emporté, la personnalité compte autant que l'étiquette », souligne le centriste Jean Arthuis. Et un autre centriste de rappeler la citation de Jean-Claude Gaudin en 1994 : « Au Sénat, on tue aussi. Mais quand les cadavres tombent, ils font moins de bruit parce que la moquette y est plus épaisse... »

France Actu Régions - L'Est Républicain

FRANCE

Jeudi, 18 septembre 2008

FRANCE

Sarkozy crée une taxe par mois

La création d'une éco-taxe sur la vaisselle jetable, dite taxe pique-nique, annoncée le 15 septembre par le ministre de l'Environnement, Jean-Louis Borloo, reste sur l'estomac des consommateurs (notamment les moins fortunés) et provoque des aigreurs même chez les députés de la majorité.

Car elle annonce d'autres taxes vertes, comme celle sur les ordures ménagères, et s'ajoute à une liste déjà impressionnante de taxes et autres contributions créées depuis l'installation de Nicolas Sarkozy à l'Élysée, il y a 16 mois.

Une quinzaine au total, si l'on compte bien. Soit une par mois. C'est peut-être beaucoup.

Le financement du RSA par une taxe de 1,1% sur les revenus du capital a récemment provoqué la polémique à droite. Et la fureur de plusieurs élus dont l'ancien ministre délégué au budget, Alain Lambert, qui a échangé à ce propos des mots aigres-doux avec le président.

Pouvoir d'achat

« Il faut faire attention à ne pas multiplier les taxes qui ne seraient pas bien comprises », a prévenu le séditionnaire François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale. « Cela ne correspond pas à nos engagements de campagne », a surenchéri la députée UMP du Haut-Rhin, Arlette Grosskost.

Seulement voilà : il faut bien financer les réformes engagées au pas de charge par Nicolas Sarkozy.

Or, comme il l'a dit lui-même, « les caisses sont vides », la dette explose, les déficits se creusent et la croissance est en berne.

Le candidat Sarkozy avait promis une baisse des impôts et des prélèvements obligatoires pour donner du pouvoir d'achat aux Français.

Il devient le président des taxes nouvelles. Le temps des promesses est révolu.

Marcel GAY

Avec l'aimable autorisation **FRANCE** ACTU RÉGIONS



Charente Libre

Toutes

Actualités, jeudi, 18 septembre 2008, p. 57

Sénat

Raffarin fourbit ses armes pour la conquête du «plateau»

Dominique Garraud

Dominique Garraud

Jean-Pierre Raffarin n'est pas encore officiellement candidat au «plateau» (la présidence du Sénat), mais il mène une campagne active. Il est allé soutenir sur le terrain tous les candidats de l'UMP au

renouvellement par tiers, dimanche prochain, de la Haute assemblée et vient de publier ses propositions «pour un Sénat libre et moderne» sous la forme d'un abécédaire de 170 pages.

Interrogé hier soir par deux journaux de la PQR, dont Charente Libre, dans le cadre de l'émission «Face à nous» animée par Michel Grossiord sur la chaîne Public-Sénat, l'ancien Premier ministre a expliqué les raisons de ce faux suspense. «J'attends les résultats de dimanche car les sénateurs candidats ont droit au respect de leur élection», a-t-il dit. Il devrait ensuite se lancer dans les primaires internes à l'UMP prévues le 24 septembre, et assurées de désigner le successeur de Christian Poncelet, dont l'élection formelle interviendra le 1er octobre.

#### Face à Larcher

La compétition entre Jean-Pierre Raffarin et son principal adversaire, Gérard Larcher, le sénateur-maire de Rambouillet reste très incertaine, tout comme les ambitions des autres prétendants, Philippe Marini, et l'ancien ministre du budget Alain Lambert qui se dit prêt à partir au combat sans passer par les primaires de l'UMP.

En aparté, Jean-Pierre Raffarin reconnaît être au coude à coude avec son ancien ministre, homme de réseaux bon vivant et surtout de filiation RPR, alors que lui-même vient de la famille centriste. «Ça se jouera dans le dernier tiers» élu dimanche, estime-t-il. Et comme Jean-Pierre Raffarin a fait partie de la commission d'investiture des candidats qu'il soigne particulièrement, il espère bien que ce dernier contingent sénatorial fera la différence en sa faveur. Dans ce combat de titans, en apparence feutré, Jean-Pierre Raffarin se démène dans tous les registres.

Après la récente visite de Nicolas Sarkozy en Charente-Maritime, il s'était senti «encouragé» par le chef de l'Etat, un soutien aussitôt démenti par l'Elysée restant officiellement «à l'écart» de la compétition sénatoriale. Mardi, il a invité à son domicile pour un «déjeuner privé» Jacques Chirac et une brochette de sénateurs chiraquiens, dont Henri de Raincourt, président du groupe UMP. «Il ne s'agit en rien d'un adoubement. Jacques Chirac ne s'implique pas dans cette élection. Il m'exprime son amitié. J'exprime ma loyauté et le partage de sa vision gaullienne des institutions et de la politique étrangère. C'est une relation que j'assume avec une certaine satisfaction personnelle», explique-t-il, matois. Lors de cette interview, Jean-Pierre Raffarin a aussi laissé entendre qu'en cas de victoire il abandonnerait la vice-présidence de l'UMP car «le Sénat mérite qu'on lui donne son temps et sa force à plein-temps». Un argument supplémentaire en sa faveur auprès des caciques du parti présidentiel qui souhaitent écarter de la direction de l'UMP un contradicteur épisodique, comme sur la question du «parachute» accordé aux ministres désormais assurés de retrouver leur mandat de parlementaires lors de leur départ du gouvernement.

#### Pour une réforme

Souhaitant restaurer «la légitimité» d'un Sénat trop souvent «critiqué et contesté», Jean-Pierre Raffarin veut en faire une Chambre qui «prenne le temps de travailler en amont sur les grands sujets» en cessant de «courir derrière l'Assemblée et le gouvernement». Il se dit aussi prêt à organiser un «audit» des finances quelque peu opaques du Palais du Luxembourg. Il estime le «Sénat capable de s'auto-réformer» en prenant l'initiative d'une réforme électorale qui respecterait mieux «l'équilibre rural et urbain».



L'ancien Premier ministre semble s'être en tout cas déjà immergé dans le moule feutré du monde des sénateurs. Interrogé sur la situation politique délicate de Ségolène Royal qu'il avait un jour qualifié de «délinquante sociale», Jean-Pierre Raffarin s'est ainsi montré étonnamment affable: «Je ne me réjouis jamais des difficultés de mes adversaires (...) Dans sa stratégie, elle manque trop de sincérité pour être crue par les militants. Mais peut-être pourra-t-elle rebondir. Elle a un caractère accrocheur. C'est une personnalité tenace qui ne manque pas de qualités. Autant il m'est difficile de souhaiter son succès, autant je ne crois pas à son échec définitif». Face à notre surprise, l'ancien Premier ministre a précisé: «On attend toujours de moi l'attaque, la pique. Mais c'est ça le caractère sénatorial, on n'est pas de nature méchante».

Avec l'aimable autorisation 